

Normandie. Environ 30 000 élèves victimes de harcèlement dans l'académie

Des mesures contre le harcèlement sont prises dans les établissements scolaires de Normandie. Environ 5% des élèves en sont victimes.

Dans l'académie de Normandie, issue de la fusion des académies de Caen et Rouen depuis le 1er janvier dernier « **environ 5% des élèves sont victimes de harcèlement** », explique David Marie, conseiller technique établissements et vie scolaire au Rectorat. Selon nos calculs, sur les 613 554 élèves (1er et 2nd degrés confondus) que compte l'académie, cela représente environ 30 000 élèves victimes de harcèlement. « **C'est beaucoup c'est vrai mais ça veut aussi dire que l'on en parle et que les situations de harcèlement sont de plus en plus dévoilées** », continue David Marie. « **Nous avons vraiment le sentiment de faire le maximum de ce que nous pouvons faire, continue-t-il. Il y a une réponse éducative qui est donnée mais qui n'est pas forcément celle attendue par les parents** ».

L'exclusion par exemple n'est pas la réponse à tous les cas de harcèlement. « **Nous avons différentes phases pour régler les différends, continue David Marie. Le dialogue, la médiation, les avertissements, conseils de disciplines et les exclusions définitives. Il faut le temps d'instruire les affaires, de dialoguer et de trouver la bonne réponse éducative** ».

Le temps du dialogue et de la formation

« **C'est dommage d'en arriver là, continue Sabrina de l'association Les motards contre le harcèlement, intervenue une troisième fois depuis la rentrée scolaire de septembre. « Nous avons l'impression que les choses bougent une fois que nous sommes intervenus devant l'établissement** ». Le rectorat préfère parler de « **temporalité différente** ». « **Il y a forcément un décalage entre les actions menées au sein de l'établissement et l'urgence des situations pour les parents** ».

Depuis la rentrée de septembre, 125 personnes (professeurs, chefs d'établissement, surveillant, CPE) ont été formées à la prévention et aux outils contre le harcèlement dans le Calvados. Des élèves ambassadeurs et médiateurs pour lutter contre le harcèlement existent également dans les collèges et lycées.

Pratique

Pour signaler du cyberharcèlement, il existe un numéro : le 0 800 200 000. La sup-

